
Françoise Wuilmart

Un château en Espagne... à Seneffe !

Les châteaux en Espagne ont pour vocation d'être lointains et inaccessibles ; pourtant, ce mythe vient d'être démenti à Seneffe. Il le fut bel et bien, et en l'honneur de la traduction littéraire !

Rappelons d'abord que la fonction la plus noble du traducteur littéraire consiste à relever le défi de la malédiction de Babel : bien plus qu'un simple passeur de mots, il serait plutôt le passeur d'une culture qui passe elle-même par le prisme esthétique d'une personnalité donnée, celle de son auteur. Les auteurs commencent d'ailleurs à le reconnaître ouvertement : c'est aussi à leurs traducteurs qu'ils doivent leur renommée internationale. Ces grands transposeurs devant l'éternel méritaient donc bien qu'on leur offrît les conditions idéales dans lesquelles pratiquer leur art.

Tout a commencé en 1978, à Straelen, en Allemagne, où Elmar Tophoven, lui-même traducteur allemand de Beckett et de Nathalie Sarraute, créa le premier collège international de traducteurs littéraires. Dès le départ, l'institution fut conçue comme un lieu de travail et de recherche associé à une structure d'hébergement. L'objectif du collège : offrir aux résidents des conditions optimales pour mener à bien leur projet, parmi lesquelles un centre de documentation et de consultation spécialisé et un plateau informatique ouvrant une fenêtre sur le vaste monde culturel. Mais ce que le collège est aussi et peut-être surtout, c'est un fabuleux lieu d'échanges entre des êtres qui ont tout à gagner à se rencontrer. En effet, quel traducteur ne rêve de pouvoir dialoguer avec « son » auteur, ou de comparer avec son homologue la lecture qu'il a faite d'une même œuvre ? Ou encore, quel jeune traducteur novice ne souhaiterait travailler quelque temps aux côtés de maîtres chevronnés dont il a tant à apprendre ?

Depuis Straelen, une dizaine d'autres collèges ont vu le jour en Europe, mais chacun d'eux garde son autonomie et sa liberté d'action dans son

contexte national ou régional. C'est ainsi qu'en Angleterre, à Norwich, le collège s'est retrouvé dans les murs de l'université d'East Anglia avec laquelle il garde un lien étroit, alors que le collège italien, situé à Procida, au large de Naples, est constitué de petites demeures éparpillées sur l'île et que la bibliothèque s'est isolée dans le vieux Palazzo Catena. Dans certains pays, le collège est réduit à un appartement de deux ou trois chambres, alors qu'ailleurs il a l'heur d'être logé dans un vieux château ou, comme à Rhodes tout récemment, dans une antique bâtisse restaurée pour les besoins de la cause, et surplombant la mer comme un nid d'aigle.

Tout collège a deux grandes sources de financement : la première, celle qui lui vaut son appellation de collège « européen », est la Commission européenne, plus particulièrement les programmes « Action culturelle » (Kaléidoscope, Ariane) de la Direction Générale X, qui octroient, sous forme de bourses aux résidents, 50 % du coût global, à condition que le solde soit pris en charge par des instances régionales, et que l'initiateur dispose déjà d'un lieu, de préférence prestigieux, où loger ses ouailles. C'est ce qu'on appelle le « principe de subsidiarité ». Voilà pour la définition officielle.

L'idée n'était pas tombée dans l'oreille d'un sourd, ici, à Bruxelles, et nous couvions depuis longtemps le projet de faire renaître, en Belgique aussi, une de ces merveilleuses abbayes de Thélème. Or, tout vient à point à qui sait attendre et garde, imperturbable, la foi en l'idéal ! Dans le cadre des cours du Centre européen de traduction littéraire (CETL), nous avons eu l'occasion d'établir de multiples contacts dans le domaine de la littérature et de la traduction, entre autres avec Jean-Luc Outers, premier conseiller au Livre et à la Lecture de la Communauté française de Belgique. C'est en lui sans doute qu'il faut saluer le premier ange gardien du projet. Sensible à nos arguments et à nos besoins, il n'eut aucune peine à convaincre notre ministre de la Culture, Charles Picqué, qui, sensible à son tour à la culture et à l'Europe, se fit un plaisir de donner le coup de baguette magique tant attendu pour que l'idée pure soit transplantée illico presto dans un site merveilleux : le château de Seneffe !

Résidence de plaisance commanditée par le comte Julien Depestre et construite entre 1763 et 1768, selon les plans de l'architecte Laurent-Benoît Dewez, l'élégant édifice néo-classique, taillé dans la pierre bleue de Felluy, abrite un splendide musée de l'Orfèverie. Attenant au château, les communs et les écuries magnifiquement restaurés et aménagés en lieu de résidence, offrent aujourd'hui à notre collègue un environnement rêvé pour la réflexion

et la création. La vieille porte cochère donne accès à une grande cour carrée, une sorte de cloître blanc flanqué de deux côtés par les anciennes écuries, surmontées de tourelles, transformées en « cellules » blanches et dotées du dernier confort moderne. C'est ici que les boursiers peuvent traduire tout leur souûl, dans la quiétude, et à leur rythme propre. Le troisième côté de la cour est occupé par une grande bibliothèque ouverte 24 heures sur 24, séparée par un patio de la longue salle à manger, avec son salon et la cuisine : lieux de convivialité intellectuelle d'un côté, gastronomique de l'autre. Au centre de la cour, une fontaine au repos, et du côté opposé à la porte cochère, une grille longeant le parc du château, qui s'étend sur plusieurs hectares et abrite la splendide Orangerie, prestigieux décor de la séance inaugurale du collège, le 6 juillet 1996.

Tel est donc le site fabuleux, grandiose et calme, de ce nouveau collège européen de traducteurs littéraires. Outre la vocation générale que nous venons de définir brièvement, chaque collège a sa spécificité ; celle du Collège de Seneffe est de permettre à la littérature francophone de Belgique de s'exporter avec bonheur. L'été dernier, 15 chambres de notre « cloître » furent donc occupées par des traducteurs professionnels venus de tous les coins d'Europe : Allemagne, Angleterre, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie... La majorité d'entre eux étaient déjà connus dans leur pays et dans le monde professionnel, pour avoir traduit qui Simenon, qui Henri Michaux ou Marie Gevers, qui Dominique Rolin ou Pierre Mertens. Mais il y avait aussi les spécialistes roumains et hongrois de la littérature belge, directeurs de grandes revues littéraires et auteurs d'anthologies de la poésie francophone de Belgique, et tous les autres, avides de découvrir notre littérature pour la ramener au pays.

Le temps a passé trop vite, car les journées, bien qu'identiques dans leur déroulement, étaient qualitativement complètes : traduction en chambre, interrompue par quelques randonnées à vélo dans la nature avoisinante (*mens sana in corpore sano* !) et par ces rencontres autour de la table du repas où les échanges n'avaient rien à envier aux meilleurs colloques. Parmi les moments privilégiés, citons ceux où nous nous retrouvions à la bibliothèque avec les auteurs invités par Jacques De Decker pour nous parler de leur œuvre et nous faire la lecture. C'est ainsi que nous pûmes « déguster » Thomas Owen, Bernard Tirtiaux, Anne Richter, Claire Lejeune, Vincent Engel, François Emmanuel, Carl Norac... sans oublier Pierre Mertens, bien sûr, ravi de trouver enfin chez nous, cette paix royale qu'il cherchait vainement ailleurs !

Oui, je crois que l'objectif initial fut bien atteint, ici, au Collège de Seneffe, et qu'il a même dépassé nos espérances. Par je ne sais quel miracle, qui se nomme peut-être hasard, les quelque vingt personnes rassemblées quotidiennement en ce lieu presque magique semblaient faites pour s'entendre. La curiosité esthétique, la tolérance littéraire et humaine, l'amour de la création, le culte de la découverte et de la qualité, tels semblaient être les mots d'ordre tacites de notre rencontre. Une certaine atmosphère où se mêlait le respect de l'idéal, l'amour de l'échange et la passion du travail bien fait, parvint à rapprocher des êtres qui, hier encore, ignoraient tout l'un de l'autre, alors qu'ils avaient tant de choses en commun, à commencer par l'amour d'un même livre, d'un même auteur. C'est ainsi que l'Espagnol et le Roumain, l'Italienne et l'Allemand, l'Anglais et le Grec purent se pencher sur les mêmes pages pour se conforter dans l'approche d'un écrivain qui, présent lui-même en chair et en os, éprouvait un réel plaisir à dialoguer avec eux. Que demander de plus à un collègue ?

L'image sur laquelle se sont refermées ses portes, celle, en tout cas, que couvent mon souvenir et mon cœur, est cette vision, quelque peu symbolique : Howard Curtis, traducteur anglais de Simenon, qui, arrivé avec un livre unique de Thomas Owen sous le bras, repartait les valises pleines d'ouvrages de Frans Hellens, Caroline Lamarche, Bernard Tirtiaux et Marcel Moreau, bien décidé qu'il était à les introduire au pays des Angles et des Saxons ! Et comme mon rôle de directrice du Collège est d'assurer le suivi du travail réalisé pendant le séjour, je sais d'ores et déjà que ces auteurs belges sont bel et bien en voie d'être « exportés » de la meilleure des façons, c'est-à-dire par le plus *exquisite* des ambassadeurs culturels qui soit : le traducteur littéraire de bon aloi !

Le Collège européen des traducteurs littéraires de Seneffe est ouvert chaque année, pendant les vacances de Pâques et, en été, du 20 juillet au 31 août. Il accueille prioritairement les traducteurs étrangers d'auteurs francophones de Belgique, mais offre aussi l'hospitalité aux chercheurs travaillant dans le domaine de la littérature francophone de Belgique, et aux traducteurs francophones. La bourse de séjour comprend le logement, la nourriture et un *per diem* de 1 000 BEF. Pour toute information, veuillez vous adresser à : Françoise Wuilmart, Directrice du CETL et du Collège de Seneffe, 749, chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles, Tél./fax : + 32 2 569 68 12.